

AMUNDI IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 euros
Siège Social : 91-93 Boulevard Pasteur- 75730 PARIS CEDEX 15
315 429 837 RCS PARIS
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES **EN DATE DU 1^{er} JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le premier juin,

- AMUNDI, société anonyme ayant son siège social située au 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 314 222 902,

Et

- AMUNDI ASSET MANAGEMENT, société par actions simplifiée située au 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452,

Agissant en qualité d'Associés d'AMUNDI IMMOBILIER (la « **Société** ») :

[...]

Décident de prendre les décisions suivantes aux termes du présent acte relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ;

[...]

Première décision **Approbation des comptes**

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- approuvent le bilan et les comptes de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 28 917 495,27 euros,
- approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport du Président.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième décision
Affectation du résultat

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter le résultat distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant total de 48 074 001,60 euros, comprenant le bénéfice de l'exercice pour 28 917 495,27 euros et le report à nouveau pour 19 156 506,33 euros de la manière suivante :

- de distribuer un dividende de 31,88 euros par action, soit au total 27 995 103,20 euros, et
- de porter le solde en report à nouveau à hauteur de 20 078 898,40 euros.

La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3°-2° du CGI.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième décision
Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément à la loi, il est précisé qu'au cours des trois exercices précédents, la Société a versé :

- Un dividende de 37,91 euros par action au titre de l'exercice 2024 ;
- Un dividende de 53,11 euros par action au titre de l'exercice 2023 ;
- Un dividende de 72,81 euros par action au titre de l'exercice 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

[...]

Extrait certifié conforme
Par le Président de la SAS
Monsieur Dominique CARREL-BILLIARD



Certifié conforme
par le Président de la SAS
Monsieur Dominique CARREL-BILLIARD



AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

Etats financiers en milliers d'euros au 31/12/2025

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
BILAN.....	4
Bilan - Actif.....	5
Bilan - Passif.....	6
RESULTAT.....	7
Compte de résultat.....	8
Compte de résultat (suite).....	9
ANNEXE.....	10
Commentaires.....	11
Règles et méthodes comptables.....	13
Faits caractéristiques.....	18
Immobilisations.....	19
Amortissements.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Etat des échéances des créances et des dettes.....	22
Variation des capitaux propres.....	23
Effectif moyen.....	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	25
Ventilation de l'impôt.....	26

Fiscalité latente et différée.....	27
Liste des filiales et participations.....	28
Détail des charges à payer.....	29
Détail des charges constatées d'avance.....	30
Compte de résultat sur 5 ans.....	31
Crédits d'impôts.....	32

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires.	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations	16 125	3 727	12 398	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	12 381
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	73 495	0	73 495	81 636
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières (1)	89 620	3 727	85 893	94 017
Total Actif Immobilisé (II)	104 920	4 504	100 416	108 540
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	91	0	91	96
Créances clients et comptes rattachés	20 920	134	20 785	21 130
Autres créances	15 337	1 500	13 837	18 648
Charges constatées d'avance	151	0	151	865
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances (2)	36 408	1 634	34 774	40 643
Valeurs mobilières de placement	182	20	162	166
dont actions propres:	0			0
dont autres titres:	182	20	162	166
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0		0	0
Disponibilités	1 132		1 132	978
TOTAL Trésorerie	1 314	20	1 294	1 144
Total Actif Circulant (III)	37 812	1 654	36 158	41 883
Frais d'émission d'emprunt (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)	0		0	0
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	16		16	0
Total Général (I à VI)	142 748	6 158	136 590	150 424

(1) Dont à moins d'un an

9 400

(2) Dont à moins d'un an

34 251

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 833	14 833
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	3 735	3 735
Report à nouveau	19 157	19 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 917	33 295
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	85 592	89 964
Fonds non remboursables	0	0
Avances conditionnées	0	0
Droits du concédant	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	693	4 683
Provisions pour charges	2 988	1 153
TOTAL PROVISIONS (III)	3 681	5 835
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	47
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 911	23 826
Dettes fiscales et sociales	15 056	14 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Instrument financier à terme	0	0
Autres dettes	13 329	16 496
TOTAL Dettes d'exploitation	47 296	54 556
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	47 296	54 603
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)	22	21
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	136 590	150 424

RESULTAT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025			31/12/2024
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue	103 263	0	103 263	117 847
Chiffres d'affaires nets	103 263	0	103 263	117 847
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions			56	47
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			4 504	534
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			0	0
Autres produits			237	214
Total des produits d'exploitation (I)			108 059	118 642
Achats de marchandises			0	0
Variation de stocks (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			0	0
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			44 772	50 359
Impôts, taxes et versements assimilés			2 630	2 598
Salaires			13 344	11 189
Cotisations sociales			7 013	5 586
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	0	0
		Dotations aux dépréciations	0	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations		300	384
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 206	4 259
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			0	0
Autres charges			929	1 229
Total des charges d'exploitation (II)			71 195	75 604
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			36 864	43 038
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 011	1 035
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 820	3 444
Autres intérêts et produits assimilés			38	81
Reprises sur dépréciations et provisions			40	186
Différences positives de change			0	0
Produits de cessions d'immobilisations financières			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			0	0
Total des produits financiers (V)			2 909	4 746
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			47	140
Intérêts et charges assimilées			122	839
Différences négatives de change			0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie			0	0
Total des charges financières (VI)			169	979
RÉSULTAT FINANCIER			2 740	3 767
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			39 603	46 805

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles (VIII)	0	38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	-38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 393	1 424
Impôts sur les bénéfices (X)	9 293	12 048
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	110 968	123 388
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	82 050	90 093
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	28 917	33 295

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 85 592 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 89 964 milliers d'euros au 31 décembre 2024

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2025 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 33 295 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 19 151 milliers d'euros soit une somme distribuable de 52 447 milliers d'euros décide :

de distribuer un dividende de 37.91 euros par action au titre de l'exercice 2024 soit 33 290 milliers d'euros, d'affecter le solde en report à nouveau 19 157 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

N/A

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en "Unités Economique et Sociale" (Amundi AM, Amundi SA, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Société Générale Gestion, CPRAM, Amundi Transition Energétique).

Des accords relatifs à la participation et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2025, la participation s'élève à 615 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2025, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 778 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l' "UES" de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, Amundi Immobilier a adapté son plan comptable et ses modalités de présentation des comptes annuels à compter de l'exercice ouvert le 01 janvier 2025.

Ce règlement a pour impact :

Une nouvelle présentation du Bilan et compte de résultat selon les nouveaux modèles.

L'introduction de tableaux normés dans l'annexe notamment pour les immobilisations.

Une nouvelle définition du résultat exceptionnel impliquant notamment l'inscription lors de cession de titres de participation des impacts en résultat financier et non plus en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel ne comprendra que des produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet évènement. De ce fait, les incidents opérationnels liés à l'activité, les cessions et mises aux rebuts des immobilisations corporelles ainsi que les amendes et pénalités n'ayant pas été considérés comme tel sont inscrits en résultat d'exploitation.

la suppression de la technique de transfert de charges.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun évènement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Principes et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers d'Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 amendé par le règlement ANC n°2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'exercice 2024 est présenté conformément à l'ancien règlement soit sur base des dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 et couvre 12 mois.

La présentation des états financiers d'Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	
N° 2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	30/12/2023	01/01/2025	(1)
N° 2023-03 du 7 Juillet 2023 homologué en coordination avec l'ANC 2022-06 visant à assurer la cohérence sectorielle du PCG	30/12/2023	01/01/2025	(1)
N° 2025-01 du 7 Février 2025 mention dans l'annexe des comptes des grandes entreprises ou EIP du montant des honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité.			Non applicable dans les comptes sociaux du fait de l'appartenance au périmètre de consolidation
N° 2025-02 du 4 Avril 2025 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au traitement comptable de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises	31/07/2025	01/01/2025	Non Concerné

(1) L'exercice clos au 31/12/2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC 2022-06

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

* L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel.

* La suppression de la technique du transfert de charge.

* La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers.

* L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Ce règlement a eu des impacts significatifs sur les états financiers au 31 décembre 2025. Les incidences significatives sont présentées dans le paragraphe A et B suivants.

A) Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 suite à l'application du règlement ANC n° 2022-06

Ce règlement a pour impact :

- Une nouvelle présentation du Bilan et Compte de résultat selon les nouveaux modèles

- L'introduction de tableaux normés dans l'annexe notamment pour les immobilisations

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel impliquant notamment l'inscription lors de cession de titres de participation des impacts en résultat financier et non plus en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel ne comprendra que les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement, de ce fait les incidents opérationnels liés à l'activité ainsi que les amendes et pénalités n'ayant pas été considérés comme tel sont inscrits en résultat d'exploitation.

- La suppression de la technique de transfert de charges; en 2025 aucun transfert de charges n'a été enregistré.

a) Impact de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

"A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement.

- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires.

- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;

- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les principales incidences sont détaillées ci après :

- La comptabilisation des erreurs EOB

En 2025, les pertes liées aux opérations de bourses (EOB) figurent en résultat d'exploitation au poste "autres charges" pour 171 milliers d'euros.

En 2024, les pertes liées aux opérations de bourses (EOB) figurent en résultat exceptionnel au poste "charges exceptionnelles sur opérations de gestion" pour 38 milliers d'euros.

- Amendes et pénalités

En 2025, les amendes et pénalités, ne concernant pas un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation au poste "autres charges" pour 45 milliers euros.

En 2024, les amendes et pénalités étaient comptabilisées dans le résultat exceptionnel au poste "charges exceptionnelles" pour 4 milliers d'euros

2) Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

L'exercice 2024 est présenté conformément à l'ancien règlement soit sur base des dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 et couvre 12 mois.

En revanche des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes. Ce regroupement n'entraîne aucun impact significatif

- la ligne charges constatée d'avance :

En 2025, la ligne "charges constatées d'avance" figure entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement" pour un montant de 151 milliers d'euros.

En 2024, la ligne "charges constatées d'avance" figurait en dessous du poste "disponibilité" pour un montant de 865 milliers d'euros

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "produits exceptionnels" et "charges exceptionnelles".

3) Bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 arrêtés et publiés

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2024
Capital souscrit non appelé	0		0
Frais d'établissement	0	0	0
Frais de développement	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523
Terrains	0	0	0
Constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0
Participations	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	16 125	3 744	12 381
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts	81 636	0	81 636
Autres immobilisations financières	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	97 761	3 744	94 017
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	113 081	4 521	108 540
Matières premières, approvisionnements	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0
Marchandises	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	96	0	96
Clients et comptes rattachés	21 329	199	21 130
Autres créances	19 906	1 258	18 648
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0
TOTAL Créances	41 235	1 457	39 778
Valeurs mobilières de placement	182	16	166
dont actions propres:			
Disponibilités	978	0	978
TOTAL Disponibilités	1 160	16	1 144
Charges constatées d'avance	865	0	865
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	43 357	1 473	41 883
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0
Écarts de conversion actif (V)	0		0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	156 418	5 994	150 424

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2024
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833
Ecarts de réévaluation dont écart 0	0
Réserve légale	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597
Réserves réglementées dont réserve 0	0
Autres réserves dont réserve 0	3 735
TOTAL Réserves	6 000
Report à nouveau	19 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	33 295
Subventions d'investissement	0
Provisions réglementées	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	89 964
Produit des émissions de titres participatifs	0
Avances conditionnées	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0
Provisions pour risques	4 683
Provisions pour charges	1 153
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	5 835
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47
Emprunts et dettes financières divers dont 0	0
TOTAL Dettes financières	47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 826
Dettes fiscales et sociales	14 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	16 496
TOTAL Dettes d'exploitation	54 554
Produits constatés d'avance	0
TOTAL DETTES (IV)	54 603
Ecart de conversion Passif (V)	21
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	150 424

Résultat de l'exercice en centimes 33 295 253,87
Total du bilan 150 424 053,74

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	31/12/2024
Ventes de marchandises	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0
Production vendue services	117 847	0	117 847
Chiffres d'affaires nets	117 847	0	117 847
Production stockée			0
Production immobilisée			0
Subventions d'exploitation			47
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			534
Autres produits			214
Total des produits d'exploitation (I)			118 642
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0
Variation de stock (marchandises)			0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0
Autres achats et charges externes			50 359
Impôts, taxes et versements assimilés			2 598
Salaires et traitements			11 189
Charges sociales			5 586
Dotations d'exploitation			0
Dotations aux amortissements			0
Dotations aux immobilisations			0
Sur actif circulant : dépréciations			384
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 259
Autres charges			1 229
Total des charges d'exploitation (II)			75 604
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			43 038
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0
Produits financiers de participations			1 035
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 444
Autres intérêts et produits assimilés			81
Reprises sur provisions et transferts de charges			186
Différences positives de change			0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
Total des produits financiers (V)			4 746
Dotations financières aux amortissements et provisions			140
Intérêts et charges assimilées			839
Différences négatives de change			0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
Total des charges financières (VI)			979
RÉSULTAT FINANCIER			3 767
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			46 805
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0
Total des produits exceptionnels (VII)			0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0
Total des charges exceptionnelles (VIII)			38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			1 424
Impôts sur les bénéfices (X)			12 048
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			123 388
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			90 093
BÉNÉFICE OU PERTÉ (total des produits - total des charges)			33 295

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Néant

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit:

Libellé	Montant au début de l'exercice	Dotations	Provisions utilisées	Reprises	variation Capitaux propres	Montant à la fin de l'exercice
Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	3881	2107	3450	190	0	2348
Provisions litige	3450		3450			0
Provisions pour charges EOB	0	493				493
Provisions Fonds de préréquation TVA	414			190		224
Provisions risques charges sociales sur LTI	17	32				49
Provision Rupture Conventiionnelle Collective	0	1582				1582
Total Général	3881	2107	3450	190	0	2348

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux. Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ». Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce est enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût historique

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours clôture du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES**Plans de retraite - régimes à cotisations définies**

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé. Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITTE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

- soit la date de prise de service du membre du personnel;
- soit la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation.

En application de ce règlement, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques et selon la méthode dite des Unités de Crédits Projétés. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Depuis l'exercice 2021, Amundi Immobilier applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19).

Le taux retenu pour le 31 décembre 2025 est de 3.60% et l'engagement mesuré est de 2 779 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi Immobilier et les filiales de l'UES ont été signées. Depuis la mise en place du contrat, l'ensemble des versements effectués auprès de PREDICA ont été comptabilisés en résultat et sont donc venus en diminution de l'engagement mesuré. Au cours de l'exercice, Amundi Immobilier n'a rien versé. La valeur totale du contrat détenu auprès de Predica est de 640 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les taux de sensibilité démontrent que : - une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 5.42%, - une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 5.85%.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3,3%.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi

Son résultat fiscal est de 35 621 milliers d'euros. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 9 181 milliers d'euros envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital de Amundi Immobilier est composé exclusivement d'actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Le nombre d'actions ordinaires au 31 décembre 2025 est de 878 140 détenues à hauteur de 878 139 actions par AMUNDI et de 1 action par AMUNDI ASSET MANAGEMENT.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Virement de poste à poste	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	15 296	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		4	0	0	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	16 125	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	81 636	0	977 084	
TOTAL (IV)		97 761	0	977 084	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		113 061	0	977 084	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Sorties		
			Cessions	Mise hors service	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	15 296
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0	4
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	16 125
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	985 225	0	73 495
TOTAL (IV)		0	985 225	0	89 620
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	985 225	0	104 920

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Mode d'amort.	Durée d'amort.	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Fonds commercial				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				772	0	0	772
TOTAL I				772	0	0	772
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			0	0	0	0
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages				0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			0	0	0	0
	Matériel de transport			0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II)				777	0	0	777
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice		Changement de méthode	Fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 233	20	127	433	0	693
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques						
TOTAL Provisions pour risques	1 233	20	127	433	0	693
Provisions pour pensions	542	99	0	0	0	640
Provisions pour impôts	180	0	180	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	3 881	2 107	3 450	190	0	2 348
TOTAL Provisions pour charges	4 603	2 206	3 630	190	0	2 988
TOTAL (II)	5 835	2 226	3 757	623	0	3 681
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 744	22	39	0	0	3 727
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	199	59	37	86	0	134
Autres provisions pour dépréciations	1 274	247	1		0	1 520
TOTAL (III)	5 217	327	78	86	0	5 381
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 052	2 553	3 834	709	0	9 062
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 506	3 794	709		
Dont dotations et reprises financières		47	40			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0			
dépréciations des titres mis en équivalence						0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			73 495	9 980	63 515
Autres immos financières			0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			73 495	9 980	63 515
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			20 920	20 397	523
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			4	4	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			21	21	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		965	965	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		25	25	0
Groupes et associés			13 604	13 604	0
Débiteurs divers			718	718	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			36 256	35 734	523
Charges constatées d'avance			151	151	0
TOTAL DES CREANCES			109 903	45 865	64 038
Prêts accordés en cours d'exercice			972 408		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			980 700		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		18 911	18 911	0	0
Personnel et comptes rattachés		7 484	7 484	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 362	4 362	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 862	2 862	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	349	349	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		9 181	9 181	0	0
Autres dettes		4 147	4 147	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		47 296	47 296	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		739 800			0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		739 800			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 668						1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	19 152				5		19 157
Résultat de l'exercice	33 295	28 917		33 290	-5		28 917
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	89 965	28 917	0	33 290	0	0	85 592

Effectifs

Répartition des effectifs par catégorie

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Effectif	2025
Cadres	119
Non-cadres	1
TOTAL	120

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CREDIT AGRICOLE SA 12 place des Etats-Unis 92 127 MONTRouGE Cedex SIREN : 784 608 416	Société Anonyme	9 077 707	68.90%
AMUNDI SA 91 Boulevard Pasteur 75015 PARIS SIREN : 314 222 902	Société Anonyme	515 966	100,00%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour Amundi sur le site internet :

<http://legroupe.amundi.com>

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	39 603	9 666	29 937
Résultat exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-1 393	-373	-1 020
IS sur résultats antérieurs			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	38 210	9 293	28 917

Situation fiscale différée et latente

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	16	
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	16	0
Total passif d'impôt futur	4	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Ecart de conversion Passif	22	
Provisions pour retraites et obligations similaires	640	542
Autres risques et charges provisionnés :	1 602	
Médailles du travail		
Provision litige négociation	273	
Provision risque de change		
Provision risque opérationnel		
Charges à payer :	134	162
Participation des salariés	735	791
Provision taxe sur salaires /participation des salariés		
Provision C3S		
Provision bonus	3 224	2 965
Provision bonus différés		
Provision bonus MAD		
Provision contrat génération	352	43
Provision charge prime		
Provison plan de départ volontaire		
Provision sur créances		
Provisions sur créances douteuses		
Provision contrôle La Directe		
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM		
Frais d'acquisition sur titres de participation		
TOTAL BASES D'ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE :	6 982	4 503
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	6 342	3 961
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	640	542
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux moyen	0	0
TOTAL ACTIF D'IMPOT FUTUR :	1 803	1 163
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 638	1 023
Total actif d'impôt futur au taux lont terme (2)	165	140
Total actif d'impôt futur au taux moyen (3)	0	0
Situation nette	1 799	1 163

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux long terme	25,83%	25,83%
(3) Taux moyen	25,83%	25,83%

Charges à payer

Charges à payer	Montant
ETAT CHARGE A PAYER CONTRIB ECO TERRITORIALE	-25
FOURN_FNP_PO	1 081
PERSO DETTES PROV PARTIC SALARIES	664
PERSO AUTRES CHARGES A PAYER	352
CHARGES SUR BONUS PROVISIONNES	1 179
DETTE PROVISIONS CONGES PAYES	2 537
PERSO DETTES PROV SUR BONUS	2 045
Provisions JRS	88
PERSO PROV BONUS DIFFERE	122
CHARGES PROV BONUS DIFFERES	70
CH SOC SUR PROV SALAIRES	1 601
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE A PAYER	134
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	54
AUTRES CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	287
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	11 418
CHARGES A PAYER REFACTURATION PLAN D ATTRIBUTION EN ACTIONS	133
Fournisseurs_FNP_PNB_MDC	3 927
PERSO DETTES PROV INTERESSEMENT	772
INDEMNISATION A PAYER GTVA	151
FOURN_FNP_SAD	620
FOURN_FNP_IGSERVMUT	1 759
FOURN_FNP_AITS	79
CHARGES SOC PROV RCC	407
CHARGE A PAYER-CONTRIBUTION AMF/ENCOURS	237
CHARGE A PAYER-COTISATION AFG	41
PERSONNEL DETTE PROVISIONNEE RCC	903
ETAT CHARGE A PAYER TAXE SUR LES SALAIRES	153
CREDITEURS DIVERS	3 307
CREDITEUR DIVERS MICRO DON	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	34 097

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH CONSTATEES D AVANCE	151	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	151	0	0

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Établi en EUR					
Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	16 684 660	16 684 660	16 684 660	16 684 660	16 684 660
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	878 140	878 140	878 140	878 140	878 140
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	182 490 303	179 553 828	146 240 973	117 846 611	103 262 545
b) Résultat avant impôts et charges calculées	76 714 870	85 344 880	63 996 402	50 829 950	37 612 730
c) Impôt sur les bénéfices	20 092 932	21 279 764	16 318 125	12 047 900	9 292 681
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	1 878 438	1 522 487	956 560	1 424 232	1 393 016
e) Dotations aux amortissements et provisions	-2 122 220	-1 396 119	79 454	4 062 564	-1 990 463
f) Résultat après impôts et charges calculées	56 865 719	63 938 748	46 642 263	33 295 254	28 917 495
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	56 868 346	63 937 373	46 638 015	33 290 287	27 995 103
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	62,34	71,22	53,21	42,54	30,66
b) Résultat après impôts et charges calculées	64,76	72,81	53,11	37,92	32,93
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	64,76	64,76	53,11	37,91	31,88
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	123	136	120	114	120
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	13 992 151	13 678 842	13 389 889	11 189 274	13 344 219
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	7 424 645	6 183 576	6 634 346	5 585 636	7 013 172

Crédits d'impôts

Catégorie de crédits d'impôts	Montant en eur
Imputés sur l'IS comptabilisé dans l'année :	
Crédit d'impôt recherche	
Crédit d'impôt Mécénat	392
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt Etranger	
Total des crédits d'impôts	392



Amundi Immobilier

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Aux associés
Amundi Immobilier
91-93 Boulevard Pasteur
75015 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Bara Naija

Bara NAIJA

AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

Etats financiers en milliers d'euros au 31/12/2025

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
BILAN.....	4
Bilan - Actif.....	5
Bilan - Passif.....	6
RESULTAT.....	7
Compte de résultat.....	8
Compte de résultat (suite).....	9
ANNEXE.....	10
Commentaires.....	11
Principes et méthodes comptables.....	13
Faits caractéristiques.....	18
Immobilisations.....	19
Amortissements.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Etat des échéances des créances et des dettes.....	22
Variation des capitaux propres.....	23
Effectif moyen.....	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	25
Ventilation de l'impôt.....	26

Fiscalité latente et différée.....	27
Liste des filiales et participations.....	28
Détail des charges à payer.....	29
Détail des charges constatées d'avance.....	30
Compte de résultat sur 5 ans.....	31
Crédits d'impôts.....	32

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires.	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations	16 125	3 727	12 398	12 381
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	73 495	0	73 495	81 636
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières (1)	89 620	3 727	85 893	94 017
Total Actif Immobilisé (II)	104 920	4 504	100 416	108 540
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	91	0	91	96
Créances clients et comptes rattachés	20 920	134	20 785	21 130
Autres créances	15 337	1 500	13 837	18 648
Charges constatées d'avance	151	0	151	865
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances (2)	36 408	1 634	34 774	40 643
Valeurs mobilières de placement	182	20	162	166
dont actions propres:	0			0
dont autres titres:	182	20	162	166
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0		0	0
Disponibilités	1 132		1 132	978
TOTAL Trésorerie	1 314	20	1 294	1 144
Total Actif Circulant (III)	37 812	1 654	36 158	41 883
Frais d'émission d'emprunt (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)	0		0	0
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	16		16	0
Total Général (I à VI)	142 748	6 158	136 590	150 424

(1) Dont à moins d'un an

9 400

(2) Dont à moins d'un an

34 251

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 833	14 833
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	3 735	3 735
Report à nouveau	19 157	19 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 917	33 295
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	85 592	89 964
Fonds non remboursables	0	0
Avances conditionnées	0	0
Droits du concédant	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	693	4 683
Provisions pour charges	2 988	1 153
TOTAL PROVISIONS (III)	3 681	5 835
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	47
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 911	23 826
Dettes fiscales et sociales	15 056	14 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Instrument financier à terme	0	0
Autres dettes	13 329	16 496
TOTAL Dettes d'exploitation	47 296	54 556
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	47 296	54 603
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)	22	21
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	136 590	150 424

RESULTAT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025			31/12/2024
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue	103 263	0	103 263	117 847
Chiffres d'affaires nets	103 263	0	103 263	117 847
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions			56	47
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			4 504	534
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			0	0
Autres produits			237	214
Total des produits d'exploitation (I)			108 059	118 642
Achats de marchandises			0	0
Variation de stocks (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			0	0
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			44 772	50 359
Impôts, taxes et versements assimilés			2 630	2 598
Salaires			13 344	11 189
Cotisations sociales			7 013	5 586
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	0	0
		Dotations aux dépréciations	0	0
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations		300	384
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 206	4 259
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			0	0
Autres charges			929	1 229
Total des charges d'exploitation (II)			71 195	75 604
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			36 864	43 038
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 011	1 035
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 820	3 444
Autres intérêts et produits assimilés			38	81
Reprises sur dépréciations et provisions			40	186
Différences positives de change			0	0
Produits de cessions d'immobilisations financières			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			0	0
Total des produits financiers (V)			2 909	4 746
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			47	140
Intérêts et charges assimilées			122	839
Différences négatives de change			0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie			0	0
Total des charges financières (VI)			169	979
RÉSULTAT FINANCIER			2 740	3 767
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			39 603	46 805

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles (VIII)	0	38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	-38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 393	1 424
Impôts sur les bénéfices (X)	9 293	12 048
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	110 968	123 388
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	82 050	90 093
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	28 917	33 295

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 85 592 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 89 964 milliers d'euros au 31 décembre 2024

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2025 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 33 295 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 19 151 milliers d'euros soit une somme distribuable de 52 447 milliers d'euros décide :

de distribuer un dividende de 37.91 euros par action au titre de l'exercice 2024 soit 33 290 milliers d'euros, d'affecter le solde en report à nouveau 19 157 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

N/A

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en "Unités Economique et Sociale" (Amundi AM, Amundi SA, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Société Générale Gestion, CPRAM, Amundi Transition Energétique).

Des accords relatifs à la participation et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2025, la participation s'élève à 615 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2025, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 778 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l' "UES" de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, Amundi Immobilier a adapté son plan comptable et ses modalités de présentation des comptes annuels à compter de l'exercice ouvert le 01 janvier 2025.

Ce règlement a pour impact :

Une nouvelle présentation du Bilan et compte de résultat selon les nouveaux modèles

L'introduction de tableaux normés dans l'annexe notamment pour les immobilisations

Une nouvelle définition du résultat exceptionnel impliquant notamment l'inscription lors de cession de titres de participation des impacts en résultat financier et non plus en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel ne comprendra que des produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet évènement. De ce fait, les incidents opérationnels liés à l'activité, les cessions et mises aux rebuts des immobilisations corporelles ainsi que les amendes et pénalités n'ayant pas été considérés comme tel sont inscrits en résultat d'exploitation.

la suppression de la technique de transfert de charges.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun évènement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Principes et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers d'Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 amendé par le règlement ANC n°2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.
L'exercice 2024 est présenté conformément à l'ancien règlement soit sur base des dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 et couvre 12 mois.
La présentation des états financiers d'Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	
N° 2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	30/12/2023	01/01/2025	(1)
N° 2023-03 du 7 Juillet 2023 homologué en coordination avec l'ANC 2022-06 visant à assurer la cohérence sectorielle du PCG	30/12/2023	01/01/2025	(1)
N° 2025-01 du 7 Février 2025 mention dans l'annexe des comptes des grandes entreprises ou EIP du montant des honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité.			Non applicable dans les comptes sociaux du fait de l'appartenance au périmètre de consolidation
N° 2025-02 du 4 Avril 2025 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au traitement comptable de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises	31/07/2025	01/01/2025	Non Concerné

(1) L'exercice clos au 31/12/2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC 2022-06

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

* L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel

* La suppression de la technique du transfert de charge

* La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers

* L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

L'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Ce règlement a eu des impacts sur les états financiers au 31 décembre 2025. Les incidences significatives sont présentées dans le paragraphe A et B suivants.

A) Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 suite à l'application du règlement ANC n° 2022-06

Ce règlement a pour impact :

- Une nouvelle présentation du Bilan et Compte de résultat selon les nouveaux modèles
- L'introduction de tableaux normés dans l'annexe notamment pour les immobilisations
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel impliquant notamment l'inscription lors de cession de titres de participation des impacts en résultat financier et non plus en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel ne comprendra que les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement, de ce fait les incidents opérationnels liés à l'activité ainsi que les amendes et pénalités n'ayant pas été considérés comme tel sont inscrits en résultat d'exploitation.

- La suppression de la technique de transfert de charges; en 2025 aucun transfert de charges n'a été enregistré.

a) Impact de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

"A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les principales incidences sont détaillées ci après :

- La comptabilisation des erreurs EOB

En 2025, les pertes liées aux opérations de bourses (EOB) figurent en résultat d'exploitation au poste "autres charges" pour 171 milliers d'euros.

En 2024, les pertes liées aux opérations de bourses (EOB) figurent en résultat exceptionnel au poste "charges exceptionnelles sur opérations de gestion" pour 38 milliers d'euros.

- Amendes et pénalités

En 2025, les amendes et pénalités, ne concernant pas un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation au poste "autres charges" pour 45 milliers euros.

En 2024, les amendes et pénalités étaient comptabilisées dans le résultat exceptionnel au poste "charges exceptionnelles" pour 4 milliers d'euros

B) Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

L'exercice 2024 est présenté conformément à l'ancien règlement soit sur base des dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 et couvre 12 mois.

En revanche des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes. Ce regroupement n'entraîne aucun impact significatif

- la ligne charges constatée d'avance :

En 2025, la ligne "charges constatées d'avance" figure entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement" pour un montant de 151 milliers d'euros.

En 2024, la ligne "charges constatées d'avance" figurait en dessous du poste "disponibilité" pour un montant de 865 milliers d'euros

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "produits exceptionnels" et "charges exceptionnelles".

a) Bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 arrêtés et publiés

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2024
Capital souscrit non appelé	0		0
Frais d'établissement	0	0	0
Frais de développement	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523
Terrains	0	0	0
Constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0
Participations	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	16 125	3 744	12 381
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts	81 636	0	81 636
Autres immobilisations financières	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	97 761	3 744	94 017
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	113 061	4 521	108 540
Matières premières, approvisionnements	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0
Marchandises	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	96	0	96
Clients et comptes rattachés	21 329	199	21 130
Autres créances	19 906	1 258	18 648
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0
TOTAL Créances	41 235	1 457	39 778
Valeurs mobilières de placement	182	16	166
dont actions propres:			
Disponibilités	978	0	978
TOTAL Disponibilités	1 160	16	1 144
Charges constatées d'avance	865	0	865
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	43 357	1 473	41 883
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0
Écarts de conversion actif (V)	0		0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	156 418	5 994	150 424

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2024
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833
Ecarts de réévaluation dont écart 0	0
Réserve légale	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597
Réserves réglementées dont réserve 0	0
Autres réserves dont réserve 0	3 735
TOTAL Réserves	6 000
Report à nouveau	19 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	33 295
Subventions d'investissement	0
Provisions réglementées	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	89 964
Produit des émissions de titres participatifs	0
Avances conditionnées	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0
Provisions pour risques	4 683
Provisions pour charges	1 153
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	5 835
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47
Emprunts et dettes financières divers dont 0	0
TOTAL Dettes financières	47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 826
Dettes fiscales et sociales	14 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	16 496
TOTAL Dettes d'exploitation	54 554
Produits constatés d'avance	0
TOTAL DETTES (IV)	54 603
Ecart de conversion Passif (V)	21
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	150 424

Résultat de l'exercice en centimes 33 295 253,87

Total du bilan 150 424 053,74

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	31/12/2024
Ventes de marchandises	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0
Production vendue services	117 847	0	117 847
Chiffres d'affaires nets	117 847	0	117 847
Production stockée			0
Production immobilisée			0
Subventions d'exploitation			47
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			534
Autres produits			214
Total des produits d'exploitation (I)			118 642
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0
Variation de stock (marchandises)			0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0
Autres achats et charges externes			50 359
Impôts, taxes et versements assimilés			2 598
Salaires et traitements			11 189
Charges sociales			5 586
Dotations d'exploitation			0
Dotations aux amortissements			0
Dotations aux immobilisations			0
Sur actif circulant : dépréciations			384
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 259
Autres charges			1 229
Total des charges d'exploitation (II)			75 604
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			43 038
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0
Produits financiers de participations			1 035
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 444
Autres intérêts et produits assimilés			81
Reprises sur provisions et transferts de charges			186
Différences positives de change			0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
Total des produits financiers (V)			4 746
Dotations financières aux amortissements et provisions			140
Intérêts et charges assimilées			839
Différences négatives de change			0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
Total des charges financières (VI)			979
RÉSULTAT FINANCIER			3 767
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			46 805
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0
Total des produits exceptionnels (VII)			0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0
Total des charges exceptionnelles (VIII)			38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			1 424
Impôts sur les bénéfices (X)			12 048
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			123 388
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			90 093
BÉNÉFICE OU PERTÉ (total des produits - total des charges)			33 295

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Néant

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit:

Libellé	Montant au début de l'exercice	Dotations	Provisions utilisées	Reprises	variation Capitaux propres	Montant à la fin de l'exercice
Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	3881	2107	3450	190	0	2348
Provisions litige	3450		3450			0
Provisions pour charges EOB	0	493				493
Provisions Fonds de préréquation TVA	414			190		224
Provisions risques charges sociales sur LTI	17	32				49
Provision Rupture Conventiionnelle Collective	0	1582				1582
Total Général	3881	2107	3450	190	0	2348

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux. Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ». Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce est enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût historique

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours clôture du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES**Plans de retraite - régimes à cotisations définies**

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé. Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITTE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

- soit la date de prise de service du membre du personnel
- soit la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation

En application de ce règlement, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques et selon la méthode dite des Unités de Crédits Projétés. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Depuis l'exercice 2021, Amundi Immobilier applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19).

Le taux retenu pour le 31 décembre 2025 est de 3.60% et l'engagement mesuré est de 2 779 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi Immobilier et les filiales de l'UES ont été signées. Depuis la mise en place du contrat, l'ensemble des versements effectués auprès de PREDICA ont été comptabilisés en résultat et sont donc venus en diminution de l'engagement mesuré. Au cours de l'exercice, Amundi Immobilier n'a rien versé. La valeur totale du contrat détenu auprès de Predica est de 640 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les taux de sensibilité démontrent que : - une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 5.42%, - une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 5.85%.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3,3%.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi

Son résultat fiscal est de 35 621 milliers d'euros. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 9 181 milliers d'euros envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital de Amundi Immobilier est composé exclusivement d'actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Le nombre d'actions ordinaires au 31 décembre 2025 est de 878 140 détenues à hauteur de 878 139 actions par AMUNDI et de 1 action par AMUNDI ASSET MANAGEMENT.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Virement de poste à poste	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	15 296	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		4	0	0	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	16 125	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	81 636	0	977 084	
TOTAL (IV)		97 761	0	977 084	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		113 061	0	977 084	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Sorties		
			Cessions	Mise hors service	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	15 296
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0	4
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	16 125
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	985 225	0	73 495
TOTAL (IV)		0	985 225	0	89 620
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	985 225	0	104 920

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Mode d'amort.	Durée d'amort.	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Fonds commercial				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				772	0	0	772
TOTAL I				772	0	0	772
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			0	0	0	0
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages				0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			0	0	0	0
	Matériel de transport			0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II)				777	0	0	777
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice		Changement de méthode	Fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 233	20	127	433	0	693
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques						
TOTAL Provisions pour risques	1 233	20	127	433	0	693
Provisions pour pensions	542	99	0	0	0	640
Provisions pour impôts	180	0	180	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	3 881	2 107	3 450	190	0	2 348
TOTAL Provisions pour charges	4 603	2 206	3 630	190	0	2 988
TOTAL (II)	5 835	2 226	3 757	623	0	3 681
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 744	22	39	0	0	3 727
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	199	59	37	86	0	134
Autres provisions pour dépréciations	1 274	247	1		0	1 520
TOTAL (III)	5 217	327	78	86	0	5 381
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 052	2 553	3 834	709	0	9 062
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 506	3 794	709		
Dont dotations et reprises financières		47	40			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0			
dépréciations des titres mis en équivalence						0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			73 495	9 980	63 515	
Autres immos financières			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			73 495	9 980	63 515	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances clients			20 920	20 397	523	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			4	4	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			21	21	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		965	965	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		25	25	0	
Groupes et associés			13 604	13 604	0	
Débiteurs divers			718	718	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			36 256	35 734	523	
Charges constatées d'avance			151	151	0	
TOTAL DES CREANCES			109 903	45 865	64 038	
Prêts accordés en cours d'exercice			972 408			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			980 700			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			18 911	18 911	0	0
Personnel et comptes rattachés			7 484	7 484	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			4 362	4 362	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 862	2 862	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		349	349	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			9 181	9 181	0	0
Autres dettes			4 147	4 147	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			47 296	47 296	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			739 800			0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			739 800			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 668						1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	19 152				5		19 157
Résultat de l'exercice	33 295	28 917		33 290	-5		28 917
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	89 965	28 917	0	33 290	0	0	85 592

Effectifs

Répartition des effectifs par catégorie

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Effectif	2025
Cadres	119
Non-cadres	1
TOTAL	120

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CREDIT AGRICOLE SA 12 place des Etats-Unis 92 127 MONTRouGE Cedex SIREN : 784 608 416	Société Anonyme	9 077 707	68.90%
AMUNDI SA 91 Boulevard Pasteur 75015 PARIS SIREN : 314 222 902	Société Anonyme	515 966	100,00%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour Amundi sur le site internet :

<http://legroupe.amundi.com>

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	39 603	9 666	29 937
Résultat exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-1 393	-373	-1 020
IS sur résultats antérieurs			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	38 210	9 293	28 917

Situation fiscale différée et latente

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	16	
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	16	0
Total passif d'impôt futur	4	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Ecart de conversion Passif	22	
Provisions pour retraites et obligations similaires	640	542
Autres risques et charges provisionnés :	1 602	
Médailles du travail		
Provision litige négociation	273	
Provision risque de change		
Provision risque opérationnel		
Charges à payer :	134	162
Participation des salariés	735	791
Provision taxe sur salaires /participation des salariés		
Provision C3S		
Provision bonus	3 224	2 965
Provision bonus différés		
Provision bonus MAD		
Provision contrat génération	352	43
Provision charge prime		
Provison plan de départ volontaire		
Provision sur créances		
Provisions sur créances douteuses		
Provision contrôle La Directe		
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM		
Frais d'acquisition sur titres de participation		
TOTAL BASES D'ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE :	6 982	4 503
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	6 342	3 961
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	640	542
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux moyen	0	0
TOTAL ACTIF D'IMPOT FUTUR :	1 803	1 163
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 638	1 023
Total actif d'impôt futur au taux lont terme (2)	165	140
Total actif d'impôt futur au taux moyen (3)	0	0
Situation nette	1 799	1 163

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux long terme	25,83%	25,83%
(3) Taux moyen	25,83%	25,83%

Charges à payer

Charges à payer	Montant
ETAT CHARGE A PAYER CONTRIB ECO TERRITORIALE	-25
FOURN_FNP_PO	1 081
PERSO DETTES PROV PARTIC SALARIES	664
PERSO AUTRES CHARGES A PAYER	352
CHARGES SUR BONUS PROVISIONNES	1 179
DETTE PROVISIONS CONGES PAYES	2 537
PERSO DETTES PROV SUR BONUS	2 045
Provisions JRS	88
PERSO PROV BONUS DIFFERE	122
CHARGES PROV BONUS DIFFERES	70
CH SOC SUR PROV SALAIRES	1 601
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE A PAYER	134
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	54
AUTRES CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	287
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	11 418
CHARGES A PAYER REFACTURATION PLAN D ATTRIBUTION EN ACTIONS	133
Fournisseurs_FNP_PNB_MDC	3 927
PERSO DETTES PROV INTERESSEMENT	772
INDEMNISATION A PAYER GTVA	151
FOURN_FNP_SAD	620
FOURN_FNP_IGSERVMUT	1 759
FOURN_FNP_AITS	79
CHARGES SOC PROV RCC	407
CHARGE A PAYER-CONTRIBUTION AMF/ENCOURS	237
CHARGE A PAYER-COTISATION AFG	41
PERSONNEL DETTE PROVISIONNEE RCC	903
ETAT CHARGE A PAYER TAXE SUR LES SALAIRES	153
CREDITEURS DIVERS	3 307
CREDITEUR DIVERS MICRO DON	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	34 097

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH CONSTATEES D AVANCE	151	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	151	0	0

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	16 684 660	16 684 660	16 684 660	16 684 660	16 684 660
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	878 140	878 140	878 140	878 140	878 140
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	182 490 303	179 553 828	146 240 973	117 846 611	103 262 545
b) Résultat avant impôts et charges calculées	76 714 870	85 344 880	63 996 402	50 829 950	37 612 730
c) Impôt sur les bénéfices	20 092 932	21 279 764	16 318 125	12 047 900	9 292 681
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	1 878 438	1 522 487	956 560	1 424 232	1 393 016
e) Dotations aux amortissements et provisions	-2 122 220	-1 396 119	79 454	4 062 564	-1 990 463
f) Résultat après impôts et charges calculées	56 865 719	63 938 748	46 642 263	33 295 254	28 917 495
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	56 868 346	63 937 373	46 638 015	33 290 287	27 995 103
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	62,34	71,22	53,21	42,54	30,66
b) Résultat après impôts et charges calculées	64,76	72,81	53,11	37,92	32,93
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	64,76	64,76	53,11	37,91	31,88
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	123	136	120	114	120
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	13 992 151	13 678 842	13 389 889	11 189 274	13 344 219
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	7 424 645	6 183 576	6 634 346	5 585 636	7 013 172

Crédits d'impôts

Catégorie de crédits d'impôts	Montant en eur
Imputés sur l'IS comptabilisé dans l'année :	
Crédit d'impôt recherche	
Crédit d'impôt Mécénat	392
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt Etranger	
Total des crédits d'impôts	392